

Une randonnée proposée par Netra

Le Morne Léger ne vous procurera pas une vue étendue mais son ascension, qui ne présente pas de difficulté, vous offrira une belle ambiance de forêt tropicale.



Randonnée n°88944

 Durée :	1h20
 Distance :	3,65 km
 Dénivelé positif :	105 m
 Dénivelé négatif :	111 m
 Point haut :	625 m
 Point bas :	560 m

 Difficulté :	Facile
 Retour point de départ :	Oui
 Activité :	Pédestre
 Commune :	Pointe-Noire (97116)

## Description

Stationnement au Col des Mamelles, sur le bord droit de la D23 (quand on vient de Petit-Bourg), belle route qui traverse l'île de Basse-Terre dans sa largeur.

(D/A) Le départ se situe du même côté de la route que le stationnement (panneau). Le chemin commence par descendre en forêt, avec une orientation Nord-Est qu'il garde pendant 500 mètres environ. Après un replat et une légère remontée (jusqu'à la cote 608), le chemin descend à nouveau puis oblique au Nord, toujours en descente. Atteindre une zone un peu plus dégagée où un abri en bois a été construit.

(1) Poursuivre au Nord-Est et, après un net virage à droite, remonter jusqu'à la cote 603. Cheminer encore une centaine de mètres en faux-plat.

(2) Entamer une descente, orientation Nord-Est. Faire un net virage à droite puis un autre à gauche.

(3) La pente se redresse et le chemin devient plus étroit. S'élever avec une orientation Nord et faire la jonction avec un chemin qui vient sur la gauche et conduit au Morne à Georges. Prendre à droite et atteindre rapidement le sommet (panneau).

(4) Redescendre par le même chemin qu'à l'aller jusqu'au col (D/A).

## Informations pratiques

Le chemin est généralement humide ; après un épisode de pluie, il peut être franchement boueux. Donc, une randonnée à entreprendre plutôt en période de carême (par temps sec). Prévoir néanmoins les chaussures en conséquence. Ne pas oublier un vêtement de pluie en cas d'averse.

Le temps affiché sur la fiche (1h20) constitue peut-être une sous-estimation. Sur place, un panneau indique 1h pour aller au Morne Léger. Il faut donc compter sur une fourchette 1h30-2h pour l'aller-retour.

Possibilité d'abri en (1). Pas de point d'eau (potable) sur le parcours.

Cette randonnée, courte, peut-être combinée avec une autre randonnée à proximité, décrite sur le même site :

- La [Mamelle de Pigeon](#) : départ au même col, de l'autre côté de la route.
- La [Mamelle de Petit-Bourg](#) : en voiture ou à pied, prendre la D23 sur la gauche (Est) et atteindre le point de départ au bout de 500 mètres environ.

Carte utile (au minimum celle qui accompagne la présente description).

Randonnée effectuée par l'auteur le 13 mai 2012.

## Points de passages

D/A - Col des Mamelles  
N 16.181533° / O 61.736054° - alt. 594 m - km 0

1 - Abri du Morne Léger  
N 16.18516° / O 61.7329° - alt. 560 m - km 0.65

2 Haut d'une descente  
N 16.186644° / O 61.728458° - alt. 601 m - km 1.27

3 Bas d'une montée raide  
N 16.188313° / O 61.726892° - alt. 591 m - km 1.6

4 Sommet du - Morne Léger (631 m)  
N 16.189344° / O 61.726012° - alt. 625 m - km 1.83

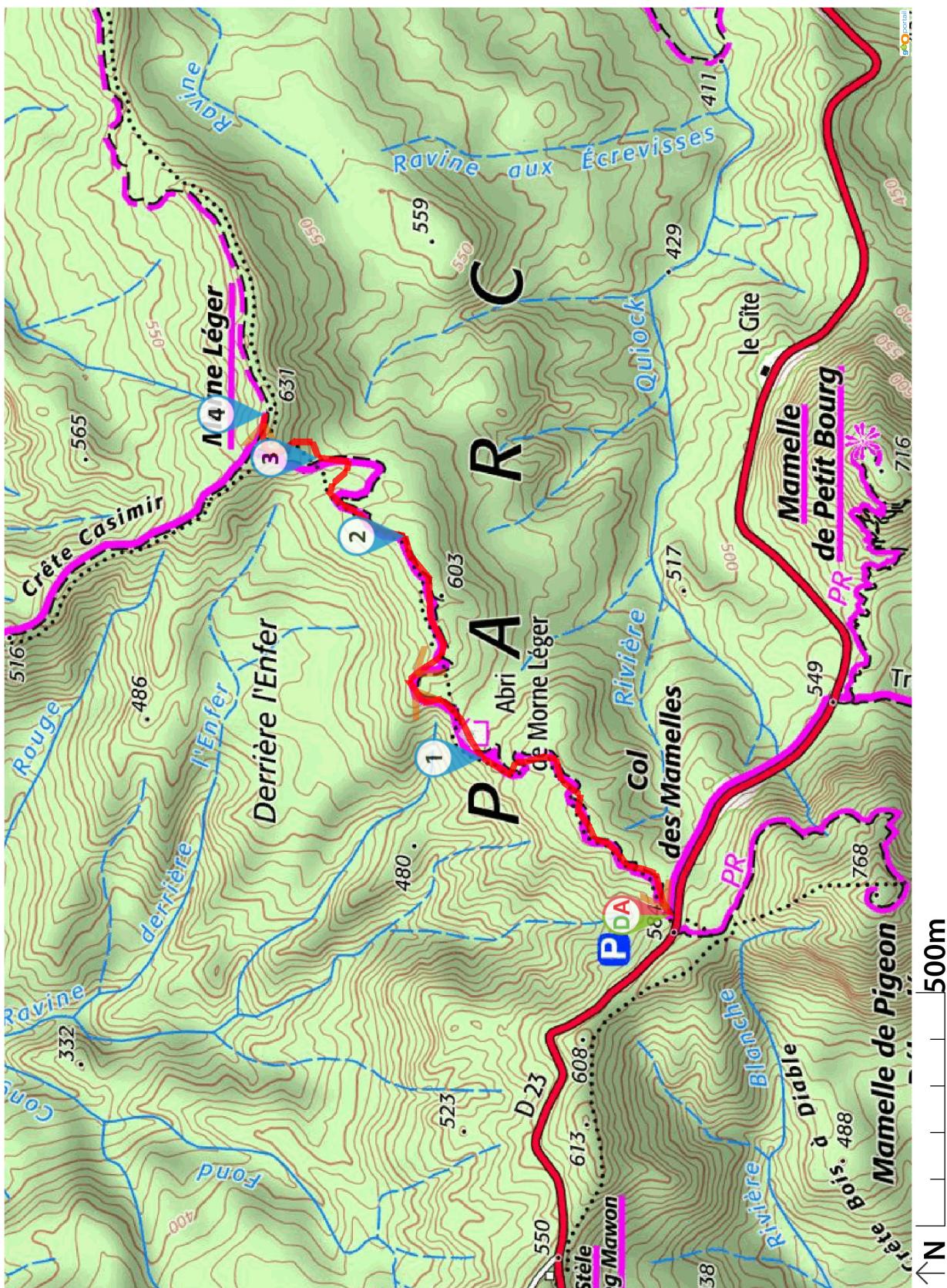
D/A - Col des Mamelles  
N 16.181533° / O 61.736054° - alt. 594 m - km 3.65

## A proximité

Belle ambiance de forêt tropicale. Diversité de la végétation.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-morne-leger/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



**Visorando**  
Préparer et partager ses randos

# LA CHARTE du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

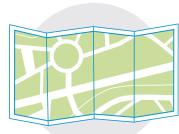
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



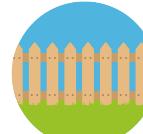
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**